

Concept des formations professionnelles continues en Soins Palliatifs

Version janvier 2022

adaptée au règlement grand-ducal du 8 février 2019 relatif à l'organisation de formations en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie pour les médecins, les autres professions de santé et le personnel d'encadrement des services pour personnes âgées.

LES TROIS NIVEAUX DE FORMATION EN SOINS PALLIATIFS	2
NIVEAU A.....	2
NIVEAU B.....	3
NIVEAU C.....	3
MODELE ORGANISATIONNEL DES FORMATIONS EN SOINS PALLIATIFS, OMEGA 90	5
COMPETENCES DE BASE EN SOINS PALLIATIFS	6
PREMIER NIVEAU DE FORMATION – NIVEAU A	7
LES COMPÉTENCES.....	7
LES ÉLÉMENTS CLES DE LA FORMATION	9
PROGRAMME STANDARD.....	12
DEUXIEME NIVEAU DE FORMATION – NIVEAU B.....	13
LES COMPETENCES.....	13
LES CONTENUS DE LA FORMATION	16
PROGRAMME STANDARD DE LA FORMATION « SOINS PALLIATIFS GENERAUX ET ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE ».....	17
TROISIÈME NIVEAU DE FORMATION – NIVEAU C	18
LES COMPETENCES.....	18
MODULES ET ADMISSIBILITE AUX DIFFERENTS MODULES	21
LE MODULE DE PRATIQUE CLINIQUE.....	22
PRINCIPES PEDAGOGIQUES DE OMEGA 90 POUR LES TROIS TYPES DE FORMATION	24
EVALUATION DES FORMATIONS.....	24
QUALIFICATIONS DES FORMATEURS	25

Dans le cadre de sa mission de promotion des soins palliatifs, Omega 90 forme des professionnels de la santé et du secteur psycho-socio-pédagogique depuis 1993.

En 2005, Omega 90 a fait une analyse des formations existantes, en vue d'une nouvelle structuration de son offre de formations en soins palliatifs. L'Association Européenne pour les Soins Palliatifs (AESP / EAPC) venait de publier les 3 niveaux de formation avec des objectifs par niveau pour les infirmières en soins palliatifs. Omega 90 s'est basée sur ces travaux pour conceptualiser la formation de sensibilisation, d'approfondissement et de spécialisation pour toutes professions de santé ainsi que pour les bénévoles au Luxembourg¹. Dès 2006, les nouvelles formations ont été dispensées.

Omega 90 propose depuis 2006 les trois niveaux complémentaires de formation professionnelle continue en soins palliatifs :

- **Approche en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie**, anciennement formation de sensibilisation (niveau A)
- **Soins palliatifs généraux et accompagnement de fin de vie**, anciennement formation d'approfondissement (niveau B)
- **Soins palliatifs spécialisés et accompagnement de fin de vie**, anciennement formation de spécialisation (niveau C)

Pour des raisons de continuité et de compréhension, l'ancienne terminologie restera en vigueur en parallèle avec la nouvelle terminologie.

LES TROIS NIVEAUX DE FORMATION^{2 3} EN SOINS PALLIATIFS

NIVEAU A

Le 1^{er} niveau de formation : l'ensemble des professionnels reçoit un enseignement sur les principes et pratiques des SP. Ce niveau, intitulé « **approche en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie** », met l'accent sur l'intégration des méthodes et procédures en SP dans le cadre des soins de base (comme la médecine générale, la médecine interne, la gériatrie...).

Cette formation est dispensée en un minimum de 40 heures.

Approche en soins palliatifs

Une manière d'intégrer les méthodes et procédures de soins palliatifs dans des milieux non spécialisés en soins palliatifs. Devrait être mise à disposition des praticiens généralistes, des services de soins infirmiers, du personnel des hôpitaux de soins généraux, ainsi qu'au personnel de soins infirmiers à domicile. Peut être enseignée dans la formation pré-graduée ou lors de la formation professionnelle continue (EAPC 2013).

Professionnels diplômés, qui travaillent dans des services généraux, et qui peuvent être confrontés avec des situations nécessitant une approche palliative (EAPC 2004)

¹ Concept des formations en soins palliatifs Omega 90 / 2008, révisées en 2017 en vue de les adapter aux nouveaux objectifs de la EAPC de 2013

² Règlement grand-ducal du 8 février 2019 relatif à l'organisation de formations en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie

³ Livre Blanc de l'AESP sur la formation en soins palliatifs, "European Journal of Palliative Care" 2013; 20 (2): 86-91 et 2013, 20 (3): 140-145.

NIVEAU B

Le 2^e niveau de formation, intitulé : « **soins palliatifs généraux et en accompagnement de fin de vie** », est destiné aux professionnels de santé qui sont fréquemment impliqués ou qui interviennent régulièrement auprès de personnes bénéficiant de soins palliatifs et dans l'accompagnement de fin de vie.

Cette formation est dispensée en un minimum de 160 heures et 8 heures de stage dans un service de soins dispensant exclusivement des soins palliatifs au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Soins palliatifs généraux

Prodigués par les professionnels en soins de premier recours, et les spécialistes traitant les patients atteints de maladies mortelles, qui ont de bonnes compétences et connaissances de base en soins palliatifs. Devraient être mis à disposition des professionnels plus fréquemment impliqués en soins palliatifs, comme par exemple les oncologues ou les gériatres mais pour qui les soins palliatifs ne sont pas le centre de pratique clinique. Selon les disciplines, peuvent être enseignés dans la formation pré-graduée, post-graduée ou lors de la formation professionnelle continue (EAPC 2013)

Professionnels diplômés exerçant leur activité dans une unité de soins palliatifs spécialisés ou dans un service général dans lequel ils remplissent le rôle de personne ressource en soins palliatifs (EAPC 2004)

Professionnels diplômés, confrontés de manière régulière et répétée à des patients atteints de maladies évolutives non guérissables ou de personnes en fin de vie (EAPC 2004)

NIVEAU C

Le 3^e niveau de formation, intitulé « **soins palliatifs spécialisés et accompagnement de fin de vie** », s'adresse aux :

- *Professionnels pour lesquels les soins palliatifs et l'accompagnement de fin de vie constituent une part importante de la pratique clinique dans leur milieu de soins (ex. personnes ressources en SP des équipes mobiles intra – et / ou extrahospitalières) ;*
- *Professionnels dont l'activité principale est la dispensation des SP ainsi que l'accompagnement des personnes en fin de vie. Il s'agit de professionnels qui travaillent uniquement dans le domaine des SP et dont l'activité principale est le traitement des problèmes complexes et difficiles résultant des situations de fin de vie et exigeant des aptitudes et des compétences spécialisées en SP. Ce niveau vise à offrir aux professionnels des compétences élargies, donc des connaissances, un savoir-faire et un savoir-être spécialisés.*

Cette formation est dispensée en un minimum de 250 heures dont 8 heures de stage dans un service de soins dispensant exclusivement des soins palliatifs au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Soins palliatifs spécialisés

Prodigués dans des services dont l'activité principale est la prestation de soins palliatifs. Ces services s'occupent généralement de patients ayant des besoins complexes et difficiles. Ils exigent donc un niveau de formation plus élevé, plus de personnel et d'autres ressources. Ce niveau de soins palliatifs est prodigué par des services spécialisés pour des patients avec des problématiques de soins complexes, qui ne sont pas pris en charge de manière adéquate par d'autres options thérapeutiques. Généralement enseignés à un niveau post-graduée et renforcés lors de la formation professionnelle continue (EAPC 2013)

Professionnels diplômés, assumant une fonction de responsable d'unités de soins palliatifs, de consultants et/ou contribuant activement à des tâches d'enseignement et à des travaux de recherche (EAPC 2004)

Les trois niveaux de formations proposées tiennent compte

- de la diversité des professionnels qui s'inscrivent à une formation en soins palliatifs
- des niveaux de compétences que les différents professionnels désirent acquérir
- des niveaux de compétences que les employeurs attendent de leur personnel

et s'adressent à tous les professionnels de la santé et du secteur psycho-socio-éducatif en contact régulier ou sporadique avec des personnes souffrant d'une maladie grave, approchant la mort et des personnes en deuil. Étant donné que la durée de contact avec la personne soignée varie fortement en fonction de la profession et du lieu de soin de la personne soignée, que le nombre de situations rencontrées et la diversité des situations auxquelles il faut faire face est également variable, il est conséquent d'organiser des formations à des niveaux différents. Toutes les formations sont organisées dans un esprit interdisciplinaire tant au point de vue des contenus, des intervenants que des participants.

MODELE ORGANISATIONNEL DES FORMATIONS EN SOINS PALLIATIFS, OMEGA 90

			Module 4 32 UE						
			Module 3 32 UE						
			Week-end résidentiel 24 UE						
			Module 2 32 UE						
		Module unique 40 UE	Module 1 40 UE		Module 1 32 UE	Module 2 32 UE	Module 3 32 UE	Module 4 32 UE	Module 5 32 UE
									Module 6 Pratique clinique 40UE
Type de formation	Approche en soins palliatifs et accompagnement de fin de vie	Soins palliatifs généraux et accompagnement de fin de vie	Spécialisation en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie						
Total par formation	40 UE	200 UE	250 UE						
Cours	40 UE	160 UE	160 UE						
Pratique clinique	/	8 UE (inclus dans le nombre de cours)	40 UE						
Travaux personnels obligatoires pour la certification	Travail de fin de formation	Cinq travaux de module et un travail de fin de formation (40 UE)	Un travail de validation par module et un travail de fin de formation (50 UE)						

COMPETENCES DE BASE EN SOINS PALLIATIFS⁴

Les compétences de base en soins palliatifs, élaborées par la EAPC sont spécialement ciblées sur les praticiens, toutes disciplines confondues,

- offrant une approche en soins palliatifs dans leur travail quotidien (niveau A – sensibilisation)
- et ceux travaillant dans les soins palliatifs généraux (niveau B – approfondissement).

Liste des compétences de base décrites dans le Livre Blanc de l'EAPC sur la formation en soins palliatifs

1. Appliquer les compétences de base en soins palliatifs là où les patients et familles se situent
2. Améliorer le confort physique tout au long de la trajectoire du patient
3. Répondre aux besoins psychologiques des patients
4. Répondre aux besoins sociaux des patients
5. Répondre aux besoins spirituels des patients
6. Répondre aux besoins des familles et des soignants en lien avec les objectifs de soins des patients à court, moyen et long terme
7. Répondre aux défis des prises de décision cliniques et éthiques en soins palliatifs
8. Coordonner de manière globale les soins et le travail en équipe interdisciplinaire au sein de tous les milieux dans lesquels les soins palliatifs sont proposés
9. Développer des compétences interpersonnelles et communicationnelles appropriées aux soins palliatifs
10. Pratiquer l'auto-évaluation et poursuivre la formation professionnelle continue

Les compétences détaillées, telles que prévues par le règlement grand-ducal du 8 février 2019 relatif à l'organisation de formations en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie exposées dans les pages suivantes, servent de guide pour les programmes des trois niveaux de formation de Omega 90. Elles peuvent être atteintes par les professionnels à des niveaux différents selon

- le niveau de la formation professionnelle initiale
- le niveau de la formation en soins palliatifs fréquentée
- l'engagement personnel de chaque participant

⁴ Claudia Gamondi, Philip Larkin et Sheila Payne : Livre Blanc de l'AESP sur la formation en soins palliatifs : Compétences de base en soins palliatifs in EUROPEAN JOURNAL OF PALLIATIVE CARE, 2013; 20 (2)

« Approche en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie »

LES COMPÉTENCES

Le professionnel :

1. applique les compétences de base en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie là où la personne et sa famille / entourage se situent

et

- comprend le sens de la vie et des limitations qu'implique une maladie mortelle,
- applique les principes des soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie qui offrent un système de soutien afin d'aider la personne à vivre aussi activement que possible jusqu'à la mort, centrés sur la qualité de vie et l'aide de la personne et aux proches durant la maladie,
- comprend la signification des problématiques physiques, psychologiques, sociales et spirituelles qui affectent la personne et ses proches,
- reconnaît les valeurs, croyances et cultures de la personne et de ses proches ;

2. améliore le confort physique tout au long de la trajectoire de la personne

et

- démontre une pratique clinique qui favorise la prévention de la souffrance,
- comprend la nature multifactorielle et interdisciplinaire de la douleur et connaît le concept de « douleur totale » ou de « souffrance globale »,
- applique une évaluation de la douleur appropriée à l'état de la personne,
- met en œuvre l'évaluation des symptômes physiques et du bien-être dans le travail clinique quotidien,
- démontre l'aptitude de soutenir le bien-être, la qualité de vie et la dignité du patient;

3. répond aux besoins psychologiques de la personne

et

- reconnaît les émotions de la personne et la soutient avec empathie,
- favorise les mécanismes d'adaptation de la personne ;

4. répond aux besoins sociaux de la personne

et

- apprécie le contexte social de la personne et de ses proches ainsi que son impact sur leur expérience de vie en phase terminale,
- fournit à la personne des informations sur les moyens de soutien à disposition et le droit aux prestations en matière de santé et d'aide sociale ;

5. répond aux besoins spirituels de la personne

et

- donne des possibilités / opportunités à la personne et à ses proches d'exprimer la dimension spirituelle et / ou existentielle de leur vie, de manière attentive et respectueuse,
- est conscient des limites à respecter en terme de tabous, valeurs et choix culturels ;

6. répond aux besoins des familles / de l'entourage / des proches et des soignants en lien avec les objectifs de soins de la personne à court, moyen et long terme

et

- comprend les décisions prises par les proches aidants en ce qui concerne leur emploi et les implications qu'un refus de prendre le rôle de proche aidant peut entraîner,
- favorise la capacité des proches aidants à interagir avec les différents professionnels de santé impliqués dans la prise en charge palliative ;

7. répond aux défis des prises de décision cliniques et éthiques en soins palliatifs et en matière d'euthanasie

et

- favorise l'autonomie de la personne, tout en maintenant un équilibre avec d'autres principes éthiques tel que la bienveillance, la non-malfaisance et la justice,
- soutient la personne afin qu'il puisse exprimer ses préférences et souhaits au sujet de ses soins et traitements durant la trajectoire de sa maladie,
- permet à la personne, à ses proches et aux soignants de faire partie du processus de prise de décision ;

8. coordonne de manière globale les soins et le travail en équipe interdisciplinaire au sein de tous les milieux dans lesquels les soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie sont dispensés

et

- est capable d'identifier les responsabilités des différents membres d'une équipe dans la planification et la prestation de soins à la personne et à ses proches,
- renforce, si possible, le rôle des bénévoles dans leur soutien aux soins à la personne et à ses proches ;

9. développe des compétences interpersonnelles et communicationnelles appropriées aux soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie

et

- favorise une meilleure communication entre les membres d'une équipe et avec d'autres collègues,
- interprète de manière appropriée les différents types de communication verbale / non verbale de la personne et de ses proches,
- adapte le langage aux différentes phases de la maladie, est sensible aux questions culturelles et utilise un langage compréhensible à la personne et à ses proches,
- ajuste la quantité d'informations en fonction des préférences et des aptitudes cognitives de la personne et de ses proches ;

10. pratique l'auto-évaluation et poursuit la formation professionnelle continue

et

- s'engage tout au long de son parcours professionnel dans des activités éducatives pour développer et maintenir / améliorer ses propres compétences ;

DEBUT DE LA FORMATION (2UE)

Voir «concept de mise en œuvre »

INTRODUCTION AUX SOINS PALLIATIFS (2 UE)

- Pallium
- Définition de l'OMS 2002
- Saunders, Kübler-Ross, Mount,
- Les 4 grandes époques des soins palliatifs
- Loi du 16 mars 2009 : soins palliatifs
- Développement des soins palliatifs au Luxembourg
 - Omega 90
 - Les origines des soins palliatifs au Luxembourg
 - Qu'est-ce qui existe actuellement au Luxembourg?
 - Statistiques de décès du Luxembourg
- Les droits de la personne mourante

ETHIQUE ET VALEURS (4 UE)

- Définitions éthique et morale
- Le principe de la „personne“
- Valeurs et qualité de vie
- Principes médico-éthiques
 - Autonomie
 - Non-nuisance
 - Bénéficence
 - Justice
- Les 2 pyramides: accompagner – soulager – guérir
- Les niveaux d'expertise – la coopération de tous les concernés
- Définition de l'euthanasie et du suicide assisté (loi du 16 mars 2009 : euthanasie), bref aperçu des dispositions de fin de vie
- Définition de la sédation et différenciation par rapport à l'euthanasie

COMMUNICATION (4UE)

- Principes généraux de la communication
- Le modèle des 4 oreilles de Schulz von Thun
- Communication verbale et non-verbale
- Véracité
- Congruence
- Authenticité
- Considération
- Présence
- Ecoute active
- Messages « je »

PROCESSUS DE LA FIN DE VIE ET DES PHASES DU MOURIR (8UE)

- Les 3 phases : confrontation avec la menace de la mort, évolution de la maladie, la phase terminale
- Les 3 bilans de vie
- Les émotions dans le processus du mourir et les attitudes d'accompagnement
 - Choc
 - Dénier
 - Anxiété / Angoisse
 - Colère
 - Espoir – désespoir
 - Sentiments de culpabilité

auprès de la personne concernée, des proches, l'équipe et soi-même en tant que soignant

- Définition des proches
- Le génogramme
- Sentiment d'impuissance des proches et des soignants
- Les changements corporels de la personne mourante dans la phase terminale
- Les signes de la mort imminente
- Le langage de la personne mourante
 - Le langage verbal et non- verbal du mourant
 - Le lâcher – prise du mourant et des proches
 - Le désir et la réalisation de réconciliation
 - Le rôle des soignants
 - L'importance du travail en équipe soignante et interdisciplinaire
 - Prise en soin de soi (Selbstpflege) du soignant

EVALUATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR (4UE)

- Définition de la douleur
- Transmission de la douleur
- Douleur aiguë et douleur chronique
- Douleur nociceptive, neuropathique, psychogène et mixte
- Total Pain
- Perception de la douleur
- Appréciation émotionnelle de la douleur
- Evaluation de la douleur et documentation
 - Autoévaluation: EVA (info), EVS (explications car adaptée personne âgée)
 - Hétéroévaluation: Doloplus 2 avec exercices pratiques (ECPA peut être mentionnée, sans détails)
 - Qualité de la douleur
- Les 3 paliers de la douleur selon l'OMS avec les groupes de médicaments correspondants et leurs effets secondaires ainsi que les co-analgésiques
- Principes de traitement: start low – go slow, horaire fixe et administration non-invasive
- Mise en garde par rapport aux patchs morphiniques (conversion à faire par rapport à la morphine orale)
- Adjuvants
- Traitements non-médicamenteux soulageant la douleur

SYMPTOMATOLOGIE, TRAITEMENTS ET SOINS (4 UE)

Vu l'impossibilité de traiter tous les symptômes, il y a lieu de demander aux participants de nommer les symptômes les plus fréquents de la phase 2 et 3 et de souligner les symptômes qui leur posent le plus problème.

Les symptômes suivants sont à traiter:

- Dyspnée
- Râles
- Anorexie – Cachexie
- Fatigue
- Dysphagie
- Déshydratation
- Xérostomie
- Constipation – Fécalome
- Agitation

Les signes de l'approche de la mort ne seront pas traités dans ce cours, ils font partie du cours „processus de la mort“.

Rendre attentif à la possibilité de l'évaluation numérique des symptômes (ESAS)

LE DEUIL (4UE)

- Aspects socio-culturels de la mort
- Les 5 dimensions de la personne selon Ruthmarijke Smeding
- Les 3 temps du deuil: le deuil anticipé, le temps de l'écuse, le deuil après l'enterrement
- Le temps de l'écuse
 - Les gardiens de l'écuse
 - Les pierres de marche et les pierres d'achoppement
 - Le rituel mortuaire: la présentation du défunt, la mise en bière, l'enterrement (la toilette mortuaire fait partie du cours « rites et formalités »)
 - Faire ses adieux au défunt : proches et co-résidents du défunt
 - Rôle des soignants
- Le deuil à risque

rites et formalités (4UE)

- Définition „Rites et rituels“
- Exemple de la toilette mortuaire
- Rituels d'adieu pour les proches, les soignants et les co-résidents
- La culture autour des obsèques au Luxembourg: quelles sont les différentes possibilités?
- Formalités: à traiter toutes celles où les soignants sont directement concernés ou doivent pouvoir donner des informations
- Les coûts financiers
- Le congé extraordinaire en cas de décès

LA VOLONTE DE LA PERSONNE EN FIN DE VIE (2UE)

- La volonté de la personne
 - La volonté actuelle
 - La volonté écrite : personne de confiance - directive anticipée – dispositions de fin de vie
 - La volonté présumée
- Le congé d'accompagnement

FIN DE LA FORMATION DE SENSIBILISATION (2UE)

- Explications par rapport au travail de fin de formation : travail individuel
- Questions sur les différents contenus de la formation
- Retour sur les attentes de la première journée
- Evaluation de la formation par les participants sur sli.do
- Feedback oral sur la formation
- Conte

PROGRAMME STANDARD

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8.30-10.00	Introduction à la formation Motivations et attentes	Ethique : notions de base et valeurs Aspects théoriques et travail en groupe	Les symptômes pénibles en fin de vie	Le processus fin de vie II <ul style="list-style-type: none"> • les besoins de la personne mourante et la qualité de vie • les phases du mourir 	Les rituels : la toilette mortuaire
10.30- 12.00	Histoire et développement des soins palliatifs	Lois du 16.03.2009	Aspects médicaux et soignants	accompagnement et anticipation au niveau bio-psycho-socio-spirituel Communication dans la phase finale	Les formalités après un décès
13.00-14.30	Principes de base de la communication du soignant avec <ul style="list-style-type: none"> • les personnes concernées • les proches 	L'évaluation et le traitement de la douleur	Le processus fin de vie I <ul style="list-style-type: none"> • le vécu conscient et inconscient du malade et de son entourage 	Le processus du deuil dans la situation socio-culturelle <ul style="list-style-type: none"> • le génogramme • le deuil avant la mort 	La directive anticipée Le congé d'accompagnement
15.00-16.30	Aspects théoriques et pratiques	Paliers selon l'OMS Les moyens non-médicamenteux	<ul style="list-style-type: none"> • exigences pour les soignants • risques de souffrance pour le soignant 	<ul style="list-style-type: none"> • du décès jusqu'à l'enterrement • après l'enterrement 	Travail de fin de formation Retour sur les différents contenus Evaluation de la formation Clôture de la formation

CERTIFICATION

La présence aux heures de formation donne droit à une attestation de présence.

Le **certificat « Approche en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie »** sera remis au participant pour la rédaction d'un travail écrit ayant reçu l'approbation des responsables de la formation.

DEUXIEME NIVEAU DE FORMATION – NIVEAU B

Pour pouvoir accéder à la formation de 2^e niveau «Soins palliatifs généraux et accompagnement e fin de vie », les compétences du 1^{er} niveau doivent être atteintes.

Le professionnel qui s'inscrit à la formation d'approfondissement

- doit être en possession du certificat de la formation du premier niveau
- doit s'inscrire de son libre choix à cette formation

LES COMPETENCES⁵

Le professionnel :

1. applique les compétences de base en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie là où la personne et sa famille / son entourage se situent

et

- démontre l'aptitude d'intégrer l'approche en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie au moment opportun,
- reconnaît et prodigue les besoins de la personne et de ses proches pour des soins globaux intégrés et appropriés à la phase terminale,
- identifie les moyens de soutien appropriés pour aider la personne et ses proches à faire face aux événements résultant de la phase terminale / de la phase de fin de vie ;

2. améliore le confort physique tout au long de la trajectoire de la personne

et

- maîtrise le diagnostic, l'évaluation et la gestion des symptômes de fin de vie complexes physiques et psychiques,
- anticipe les complications potentielles qui pourraient exacerber la souffrance et prépare un plan de soins / plan de soins médical, dans le respect de la volonté de la personne et du contexte de la situation,
- choisit et utilise les ressources spécifiques et adaptées pour maintenir et / ou promouvoir la dignité, la qualité de vie et le projet de vie de la personne,
- prépare la personne et son entourage à la phase terminale de la vie,
- soutient la personne dans son deuil,
- offre l'excellence dans les soins de fin de vie, indépendamment du lieu dans lequel ils sont prodigués,
- comprend les mécanismes pour soulager les symptômes pénibles et la douleur en fin de vie, les identifie et essaie de les soulager,
- connaît les médications actuelles pour soulager les symptômes pénibles et la douleur en fin de vie,

⁵ Les objectifs de la formation sont à adapter par le professionnel en fonction des attributions légales de sa profession

- possède des connaissances sur les besoins en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie des personnes de tout âge ;

3. répond aux besoins psychologiques de la personne

et

- pose un diagnostic en tenant compte des attributions relatives à sa profession, réalise un projet de prise en charge et de soins,
- réalise une évaluation continue des symptômes psychologiques tout en tenant compte du pronostic de la personne, de ses souhaits et de l'environnement dans lequel elle vit,
- favorise les entretiens de famille, individuel ou en groupe et fait appel à d'autres professionnels compétents dans la matière, si la situation l'exige ;

4. répond aux besoins sociaux de la personne

et

- évalue de manière exhaustive le contexte social de la personne et de son entourage pour identifier les problématiques éventuelles,
- explore, respecte et prend en compte les besoins et ressources spirituels, religieux et culturels de la personne et de son entourage,
- mobilise les ressources nécessaires pour pallier aux problématiques éventuelles,
- identifie les ressources humaines (médecins, bénévoles, entourage) et financières pouvant aider à pallier aux problématiques éventuelles,
- permet à la personne, dans la mesure du possible, de gérer ses affaires personnelles ;

5. répond aux besoins spirituels de la personne

et

- intègre les besoins spirituels, existentiels et religieux de la personne dans le projet de soins, tout en respectant les souhaits de la personne et de ses proches. Il a recours à un professionnel qualifié dans ce domaine, si nécessaire ;

6. répond aux besoins des familles / de l'entourage de la personne et des soignants en lien avec les objectifs de soins de la personne à court, moyen et long terme

et

- reconnaît les ressources et les difficultés des proches,
- intègre les proches dans la prise en charge de la personne,
- offre aux proches, en cas de besoin, un soutien psychologique indépendamment de celui promulgué à la personne,
- participe à l'accompagnement des proches lors de leur deuil anticipé,
- favorise le travail de deuil des proches ;

7. répond aux défis des prises de décision cliniques et éthiques en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie

et

- dispose des connaissances lui permettant une meilleure compréhension des problèmes éthiques,
- connaît et applique les principes bioéthiques, les cadres juridiques nationaux, ainsi que les souhaits et valeurs de la personne,
- maîtrise les processus de prise de décision éthique ;

8. coordonne de manière globale les soins et le travail en équipe interdisciplinaire au sein de tous les milieux dans lesquels les soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie sont dispensés

et

- offre à la personne le soutien nécessaire lors des transitions entre les différents milieux de soins,
- développe et favorise un travail interdisciplinaire,
- offre à la personne et à ses proches le plan de soins le plus approprié à leurs besoins en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie,
- soutient et développe la réflexion de l'équipe en proposant un recours approprié à des collègues référents d'autres disciplines impliqués dans les soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie ;

9. développe des compétences interpersonnelles et communicationnelles appropriées aux soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie

et

- soutient les décisions éclairées de la personne concernant le niveau d'information qu'il souhaite recevoir ;

10. pratique l'auto-évaluation et poursuit la formation professionnelle continue

et

- est conscient de ses forces et faiblesses personnelles et professionnelles, ainsi que de ses croyances morales et spirituelles,
- base sa pratique sur l'approche « evidence-based » qui doit être renforcée par la recherche en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie nationale et internationale,
- reconnaît l'impact du stress sur sa propre personne et sur sa pratique clinique,
- suit des formations permettant son développement personnel dans le but d'améliorer sa pratique clinique.

LES CONTENUS DE LA FORMATION

A noter que les grands principes de base : la qualité de vie, l'éthique, la communication, la relation d'aide, l'interdisciplinarité et le travail avec les proches sont des thèmes implicites dans la plupart des cours énumérés ci-dessous.

- La relation d'aide, la communication en fin de vie et le langage de la personne mourante
- Le processus du mourir et les émotions dans le processus du mourir : le professionnel face à soi-même, à la personne concernée et à son entourage
- Les besoins de la personne en fin de vie et le concept de qualité de vie
- La biographie de la personne concernée, le génogramme

- Le système familial et les perturbations structurelles
- La sexualité de la personne gravement malade ou / et âgée
- La législation luxembourgeoise : soins palliatifs, euthanasie, droits et obligations du patient, professions de santé et attributions, code de déontologie
- Processus de la prise de décision éthique : consentement et refus éclairé, discernement, souhaits de la personne concernée et la directive anticipée
- La douleur totale – total pain
- L'évaluation de la douleur : présentation approfondie d'au moins trois outils d'évaluation, discussion des principes, public cible, avantages et désavantages, présentation d'instruments d'évaluation des symptômes pénibles et de la qualité de vie
- La douleur et son traitement : bases physiopathologiques, le schéma de traitement selon l'OMS, les différents types de traitements médicamenteux et non médicamenteux
- Les symptômes pénibles en fin de vie : évaluation, soins et traitement y compris les « crises » en soins palliatif : les aspects médicaux et infirmiers du protocole de détresse et de la sédation
- Les différentes formes de deuil : le deuil anticipé, le processus du deuil dans les différentes étapes de la vie – de l'enfant à la personne âgée, le deuil à risque, le deuil difficile, les éléments facilitateurs et perturbateurs du deuil
- Le professionnel et la connaissance de soi : réflexion sur son chemin de vie, ses valeurs personnelles par rapport à la vie, à la fin de vie, à la mort et au deuil, moyens de ressourcement personnel
- La souffrance du soignant – perception et ressources
- L'interdisciplinarité en théorie et en pratique
- Aspects culturels et spirituels de la maladie, de la fin de vie, de la mort et du deuil
- Les rites dans les différentes cultures et religions
- Rituels et formalités en relation avec la mort
- Le bénévolat en soins palliatifs
- Différentes approches complémentaires en soins palliatifs
- Les structures et services spécialisés en soins palliatifs au Luxembourg
- Le développement professionnel à travers la formation en soins palliatifs
- Actualités en soins palliatifs
- Travail personnel écrit d'autoévaluation après chaque module
- Travail écrit de fin de formation

PROGRAMME STANDARD DE LA FORMATION « SOINS PALLIATIFS GÉNÉRAUX ET ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE »

 Formation "Soins Palliatifs généraux et accompagnement de fin de vie" Programme standard		Unités d'enseignement	Module 1	Module 2	Module WE	Module 3	Module 4
Contenus	UE Total	(5 jours)	(4 jours)	(3 jours)	(4 jours)	(4 jours)	
Introduction des modules avec retour sur la pratique	8	2	2		2	2	
Définition Soins Palliatifs	2	2					
Situation au Luxembourg	2	2					
Législation et fin de vie 1-4	8	6	2				
Ethique 1-4	8	4	4				
Processus du mourir 1-4	8	8					
Emotions dans le processus du mourir 1-6	12	8	4				
Compétences de l'accompagnant en SP	2		2				
Biographie et génogramme 1-2	4				4		
Communication 1-8	16	4	4		4	4	
Deuil et processus de deuil 1-4	8		4		4		
Deuil de l'enfant 1-2	4					4	
Temps de l'écluse	2				2		
Evaluation Total Pain 1-2	4		4				
Douleur 1-4	8				4	4	
Symptômes pénibles 1-4	8				4	4	
Ressources des soignants	4					4	
Spiritualité	4		4				
Mort dans les différentes religions	4					4	
Sexualité	2					2	
Bénévolat auprès de Omega 90	2				2		
Clôture de module / de la formation	10	2	2		2	4	
Visites*	6	2			4		
Weekend résidentiel*: travail personnel sur le chemin de vie, deuils professionnels et personnels, la propre finitude et les ressources personnelles	24			24			
Sous-total / sous total par module	160	40	32	24	32	32	
Travaux de module / travail de fin de formation	40	*La pratique clinique est couverte par le programme standard					
Total d'heures certifiées	200						
Suivi de la formation un an après la fin de la formation	8						

CERTIFICATION

La présence aux heures de formation donne droit à une attestation de présence.

Le **certificat** « Soins palliatifs généraux et en accompagnement de fin de vie » sera remis au participant qui aura remis de manière régulière les travaux d'autoévaluation ainsi que le travail de fin de formation lesquels auront reçu l'approbation des responsables de la formation.

TROISIÈME NIVEAU DE FORMATION – NIVEAU C

Pour pouvoir accéder à la formation du 3^e niveau « **Spécialisation en soins palliatifs et accompagnement de fin de vie** », les compétences du 2^e niveau doivent être atteintes.

PRE-REQUIS

Le professionnel qui s'inscrit à un module de spécialisation doit être en possession du certificat de la formation d'approfondissement, à l'exception des médecins, qui peuvent s'inscrire aux modules de leur choix.

PUBLIC CIBLE

La spécialisation dans un domaine particulier, respectivement la formation complète, est indispensable pour les professionnels occupant un poste de responsable dans une unité de soins palliatifs ou ayant une fonction de consultant dans un service ou une institution, une fonction de formateur ou de chercheur en soins palliatifs.

Tout professionnel concerné selon ses champs d'activités professionnels ou ses intérêts personnels.

REMARQUE PRELIMINAIRE

Cette formation a pour objectif de consolider et d'élargir les compétences professionnelles dans des domaines spécifiques des soins palliatifs.

La formation complète comprend 6 modules différents, dont un module de pratique clinique. Les modules théoriques sont indépendants les uns des autres. Selon les champs d'activité professionnelle ou les intérêts personnels des participants, ces modules peuvent être fréquentés séparément sans obligation de poursuivre la formation dans son entièreté.

LES COMPETENCES⁶

Par rapport à la personne, le professionnel

- agit comme catalyseur dans la pratique clinique des soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie sur son lieu de travail et est interlocuteur pour les personnes concernées et leur entourage,
- respecte le projet de vie de la personne concernée et son rythme dans l'accompagnement et les soins,
- évalue de façon critique, en lien avec l'équipe interdisciplinaire, les soins effectués auprès de la personne concernée, identifie les problèmes et introduit les changements nécessaires,
- élabore un système d'évaluation de la satisfaction et du bien-être de la personne soignée ;

Par rapport à la personne et à ses proches, le professionnel

- évalue la nécessité d'un suivi de deuil individuel / collectif et l'organise si nécessaire ;

⁶ Les objectifs de la formation sont à adapter par le professionnel en fonction des attributions légales de sa profession

Par rapport à l'équipe interdisciplinaire, le professionnel

- développe et intègre une pratique interdisciplinaire, tout en respectant les spécificités et rôles de chaque intervenant,
- mobilise les ressources des experts d'autres professions de santé,
- contribue à la continuité des soins entre les différentes structures ;

Par rapport à la communication, le professionnel

- applique les principes généraux de la communication,
- applique les outils de communication lors des différentes phases de la fin de vie,
- communique sur les aspects relatifs à la maladie et à ses conséquences,
- respecte la véracité dans la communication avec la personne et ses proches ;

Par rapport à l'éthique, le professionnel

- discerne les problèmes éthiques pouvant survenir dans les situations palliatives et les gère en collaboration avec la personne concernée, son entourage et les collègues de l'équipe interdisciplinaire,
- différencie les stratégies d'adaptation des personnes soignées et de leur entourage et respecte leurs choix dans les soins et l'accompagnement quotidien,
- fait preuve de compétence dans certaines situations, par exemple celles où des personnes concernées feront une demande de limitation / d'arrêt de traitement ou d'euthanasie ;

Par rapport à la mort dans la société – les soins palliatifs et l'euthanasie dans le système de santé, le professionnel

- connaît le cadre légal national (loi relative aux soins palliatifs, à la directive anticipée et au congé d'accompagnement, loi sur l'euthanasie et au suicide assisté, droit et devoirs des patients, droits des incapables majeurs, droits de la personne handicapée, charte des enfants, charte des personnes âgées, etc ...),
- accompagne, respecte et soutient la personne et son entourage dans le processus de fin de vie par rapport à l'autodétermination (directive anticipée, volonté présumée, dispositions de fin de vie),
- participe à l'information de la population sur les soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie,
- est conscient des enjeux économiques aux soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie,
- comprend la manière dont sont gérés les fonds financiers en respectant le principe de l'équité et de la transparence,
- oriente sa pratique de soins aux critères d'organisations nationales et internationales de soins palliatifs et d'euthanasie et évalue régulièrement sa pratique clinique ;

Par rapport au développement personnel et professionnel, le professionnel

- connaît ses forces et ses limites,
- assure le développement de ses compétences de soins / médicales,
- reconnaît et gère ses propres émotions afin de prévenir l'épuisement professionnel ;

Par rapport à la formation et à la recherche en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie, le professionnel

- partage en tant que personne ressource son savoir et collabore à la formation de ses collègues, de manière formelle et informelle,
- s'implique dans des projets de recherche en vue de contribuer au développement des soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie dans son institution,
- assure, si besoin, des formations de manière formelle et informelle,
- fonde sa pratique sur des connaissances scientifiques actualisées, basées sur des évidences et / ou sur des recommandations de bonnes pratiques,
- évalue la qualité des soins en prenant en considération les standards et outils d'évaluation de qualité des soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie,
- s'implique dans des projets de recherche,
- contribue à la diffusion des soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie dans son institution et dans la société,
- dispose de compétences en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie consolidées et élargies dans des domaines spécifiques des soins palliatifs, telles que :
 - la douleur, les symptômes pénibles, les crises en soins palliatifs ;
 - l'éthique et la fin de vie ;
 - les soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie aux personnes âgées ;
 - la pratique clinique en service spécialisé ;
 - la relation d'aide.

MODALITES

- La formation de spécialisation comporte 250 heures au total. Elle comprend des cours théoriques et pratiques, un stage de pratique clinique, des travaux personnels validant chaque module et un travail de fin de formation pour accomplir la formation complète.
- La formation se compose de 6 modules dont 4 modules ainsi que la pratique clinique sont obligatoires. Un dernier module est au choix du participant. La formation complète peut s'étendre sur une durée maximale de 5 ans.
- Les modules théoriques comportent 32 heures de cours et un travail personnel écrit de 4000 mots par module; les travaux écrits sont à rendre au plus tard 3 mois après la fin du module.
- Le module de pratique clinique comporte au moins 40 heures dans une unité de soins palliatifs reconnue par le service formation de Omega 90 et comprend un travail d'analyse écrit, à remettre dans les 3 mois après la fin du module.
- Un travail de fin de formation personnel est prévu pour accomplir la spécialisation en soins palliatifs. Ce travail comprend des entretiens avec les formateurs de Omega 90 ainsi que la rédaction du travail de fin de formation, qui est à remettre dans les 6 mois après le dernier module.

MODULES ET ADMISSIBILITE AUX DIFFERENTS MODULES

1) Modules obligatoires en vue de la préparation du certificat de spécialisation en soins palliatifs

Intitulé du module		Qualification professionnelle
Douleurs, symptômes pénibles et crises en soins palliatifs module 1a et/ou La relation d'aide module 1b⁷	obligatoire	Infirmier en soins généraux
	obligatoire	Toutes les autres professions
Soins palliatifs aux personnes âgées en institution et au domicile	obligatoire	Toute profession concernée
Ethique et fin de vie	obligatoire	Toute profession concernée
Le deuil et l'accompagnement du deuil	obligatoire	Toute profession concernée
Pratique Clinique	obligatoire	Toute profession concernée

2) Modules au choix

Soins palliatifs et spiritualité	au choix	Toute profession concernée
Méthodes complémentaires en soins palliatifs : stimulation basale et aromathérapie	au choix	Toute profession concernée

Par « toute profession concernée », il y a lieu d'entendre toutes les professions du domaine de la santé, du domaine psycho-socio-pédagogique et spirituel que l'on peut rencontrer dans une équipe interdisciplinaire.

Les modules réservés à certaines professions peuvent être suivis par d'autres professionnels, sans pouvoir valider ce module.

Pour pouvoir être admis au certificat de spécialisation en soins palliatifs, toutes les conditions doivent être remplies.

CONTENUS

Les contenus seront définis module par module en fonction des objectifs prévus par le règlement grand-ducal du 8 février 2019.

⁷ Le module 1b peut être un module au choix pour l'infirmier en soins généraux, pouvant être validé

LE MODULE DE PRATIQUE CLINIQUE

Le module de pratique clinique comporte 40 heures dans une unité de soins palliatifs reconnue par Omega 90 (fixe ou mobile) et comprend un travail écrit, à remettre dans les 3 mois après la fin du module.

Sont reconnues comme unité de soins palliatifs des unités ou institutions nationales ou étrangères, qui accueillent exclusivement des personnes nécessitant des soins palliatifs et dont le personnel est formé en soins palliatifs.

Admissibilité à la « pratique clinique »

Des professionnels de la santé ou du domaine psycho-socio-éducatif pouvant se prévaloir du certificat d'approfondissement en soins palliatifs (160 heures) et ayant validé au moins un module obligatoire de la formation de spécialisation.

1. Organisation du module de pratique clinique

- choisir le lieu de stage
- faire valider le lieu de stage par le service formation Omega 90
- entreprendre les démarches nécessaires auprès du service en soins palliatifs choisi
- formuler les objectifs personnels de stage
- informer par écrit le service formation de l'accord du service et des dates prévues de la pratique clinique – l'horaire de travail est fixé entre le demandeur et le responsable du service
- le responsable du terrain de pratique clinique signe les heures de présences, dont copie est à remettre au service formation Omega 90 ensemble avec le travail écrit
- régler les formalités d'assurances, si nécessaire

L'unité ou l'institution de soins palliatifs s'engage à soutenir le demandeur par les mesures suivantes :

- Introduction dans l'unité et l'équipe, attribution d'une personne de référence
- Intégration dans l'équipe de soins palliatifs
- Participation aux soins selon le profil professionnel
- Collaboration avec l'équipe interdisciplinaire
- Incitation du demandeur à réaliser ses objectifs
- Entretien en fin de période de la pratique en présence de la personne de référence

Objectifs généraux

- Observer le déroulement quotidien d'un service de soins palliatifs
- Décrire la prise en charge de la douleur et des symptômes pénibles
- Comprendre la continuité des soins -> le curatif et le palliatif, complémentarité et alternance
- Vivre l'approche palliative tout au long de la pratique clinique
- Rencontrer les personnes en fin de vie et leurs proches
- Rencontrer les bénévoles
- Participer, en tant qu'observateur, aux réunions de soins et interdisciplinaires

Objectifs personnels (à développer par le demandeur)

Rapport écrit concernant la pratique clinique

- I. Motivation personnelle pour le module de pratique clinique
- II. Présentation de l'institution / l'unité de soins palliatifs
 1. Bref historique
 2. Infrastructures
 3. Organisation : différentes professions, nombre ETP et nombre de personnes, chevauchements des horaires, moments de transmissions, autres réunions soignantes et interdisciplinaires avec leur fréquence, etc...
- III. Vécu personnel et autoévaluation pour chacun des grands thèmes des soins palliatifs
 1. L'interdisciplinarité en milieu palliatif
 2. La prise en charge de la douleur et des symptômes pénibles
 3. L'éthique :
 - a. respect des droits de la personne en fin de vie et de son entourage
 - b. la sédation palliative
 - c. discussions éthiques
 4. La communication :
 - a. avec la personne en fin de vie
 - b. avec son entourage
 - c. en équipe
 5. Les émotions se présentant lors des situations suivantes :
 - a. dans le processus du mourir : la personne soignée, ses proches, les professionnels et bénévoles (si présents)
 - b. dans le processus du deuil : les proches, les professionnels et bénévoles (si présents)
 - c. votre vécu et votre implication personnelle
 6. Les rituels mortuaires
- IV. Réflexions sur vos compétences professionnelles et vos ressources lors de cette pratique clinique
- V. Conclusion personnelle

L'attestation des heures de pratique est à introduire au service formation de Omega 90 ensemble avec le travail écrit.

CERTIFICATION

La présence aux heures de formation donne droit à une attestation de présence.

Un **certificat de validation par module** de formation sera remis au participant dont le travail de validation écrit du module aura été approuvé.

Un **certificat de spécialisation en soins palliatifs** sera remis au participant qui a validé six modules et dont le travail de fin de formation de spécialisation aura reçu l'approbation.

PRINCIPES PEDAGOGIQUES DE OMEGA 90⁸ POUR LES TROIS TYPES DE FORMATION

- Utiliser des méthodes et des concepts de pédagogie d'adulte⁹ (andragogie), incluant un apprentissage ciblé, orienté, si nécessaire, sur une discipline particulière
- Dispenser le programme de formation par une équipe interdisciplinaire de formateurs comprenant à la fois des cliniciens et des académiciens
- Prendre en considération les possibilités offertes par les technologies modernes d'apprentissage
- Encourager les stages en milieu clinique
- Evaluer adéquatement la qualité des programmes de formation

Méthodes pédagogiques

Elles peuvent varier en fonction de la formation et comprennent toujours :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Analyse d'incidents critiques, de documents écrits ou audiovisuels
- Travaux de groupe
- Exercices pratiques
- Partage et analyse d'expériences et de vécus
- Travaux personnels

EVALUATION DES FORMATIONS

Toutes les formations sont évaluées par les participants à l'aide d'une application électronique comprenant dix questions (avec une échelle d'évaluation de 0 - 10 et la possibilité d'écrire des commentaires. L'évaluation est anonyme.

⁸ Compétences de base en soins palliatifs in EUROPEAN JOURNAL OF PALLIATIVE CARE, 2013; 20 (2)

⁹ Guide pour le développement de la formation infirmière en Europe » élaboré par l'EAPC 2004

L'adulte est motivé par une formation qui :

- est vécue comme utile
- construit sur le vécu, sur les expériences précédentes
- est participative et qui l'implique activement
- est centrée sur des problèmes
- engendre la responsabilité personnelle
- peut être mise en pratique immédiatement
- demande de la réflexion, éveille la pensée critique
- est basée sur le respect et la confiance mutuelle

ainsi que sur les principes de l'autoapprentissage² où l'apprenant prend des initiatives en vue :

- d'identifier ses propres besoins en formation
- de formuler des résultats à atteindre (objectifs)
- d'identifier ses ressources personnelles
- de mettre en œuvre des actions / activités appropriées
- d'évaluer les résultats

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

Toute formation en soins palliatifs et en fin de vie est assurée par une équipe interdisciplinaire de formateurs.

Pour dispenser les formations en soins palliatifs et accompagnement de fin de vie décrites dans le présent règlement, les formateurs doivent se prévaloir des qualifications suivantes :

1. Être détenteur d'un titre de formation médicale de base répondant aux dispositions de l'article 24 de la loi du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles, avoir accompli une formation en soins palliatifs d'au moins 40 heures et se prévaloir d'une expérience professionnelle en soins palliatifs d'au moins 3 années durant les 5 dernières années dans un des services suivants ou dans une structure de soins à domicile : service de soins palliatifs, service d'oncologie, service de gériatrie, unité hospitalière de prise en charge de la douleur chronique.

ou
2. Être détenteur d'un des diplômes suivants :
 - soit d'un diplôme d'infirmier répondant aux dispositions de l'article 31 de la loi du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles ;
 - o soit d'un diplôme donnant accès à une des professions de santé visées à l'article 1^{er} de la loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé dont le niveau de qualification correspond au minimum au niveau d) de l'article 11 de la loi du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles, inscrit au registre des titres de formation, section de l'enseignement supérieur visé aux articles 66 et suivants de la loi du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles et classé au minimum au niveau 6 du cadre luxembourgeois des qualifications;
 - o soit d'un diplôme de niveau master en psychologie, pédagogie ou sociologie.et
- o Être détenteur du certificat attestant la formation de 2^{ème} niveau « soins palliatifs généraux et en accompagnement de fin de vie » ou équivalent ;
- o Se prévaloir d'une formation de formateur ou équivalent ;
- o Se prévaloir d'une expérience professionnelle en soins palliatifs d'au moins 3 années durant les 5 dernières années dans un des services suivants : service de soins palliatifs, service d'oncologie, service de gériatrie, unité hospitalière de prise en charge de la douleur chronique ;

ou3. Être détenteur d'un diplôme de niveau master en philosophie, éthique, histoire, théologie, droit ou en soins palliatifs, inscrit au registre des titres de formation, section de l'enseignement supérieur visé aux articles 66 et suivants de la loi du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles et classé au minimum au niveau 7 du cadre luxembourgeois des qualifications et se prévaloir d'une expérience pédagogique dans l'enseignement.

ANNEXE CONCERNANT LA QUALIFICATION DES FORMATEURS POUR LA FORMATION DE SENSIBILISATION AVANT 2019 SELON LA CONVENTION MIFA AVEC TOUS LES PRESTATAIRES DE CE TYPE DE FORMATION

Les trois niveaux de formations sont assurés par des formateurs ayant des expertises différentes :

- la formation de sensibilisation est dispensée par les formateurs du service formation de Omega 90 et des formateurs ayant fait la formation de formateur pour ce type de formation auprès de Omega 90
- la formation d'approfondissement est assurée par les formateurs du service formation et d'autres professionnels de Omega 90 ainsi que par des experts¹⁰ luxembourgeois
- les modules de spécialisation sont assurés par des experts étrangers

En vue de garantir des formations de qualité, les formateurs en soins palliatifs intervenant auprès de Omega 90 doivent remplir les conditions suivantes.

1. Être détenteur du diplôme de docteur en médecine et avoir accompli une formation en soins palliatifs
ou
2. Être détenteur d'un des diplômes suivants :
 - diplôme d'infirmier reconnu au Luxembourg
 - profession de santé minimum BAC+3 reconnue au Luxembourg
 - psychologue, pédagogue ou sociologue diplôméet
 - être en possession du Certificat de la formation d'approfondissement en soins palliatifs Omega 90 ou équivalent
 - se prévaloir d'une formation de formateur ou équivalent
 - se prévaloir d'une expérience professionnelle d'au moins 3 années durant les 5 dernières années dans un des services suivants : unité de soins palliatifs, service d'oncologie, service de maladies chroniques dégénératives, service de gériatrie, service de soins à domicileou
3. Être détenteur d'un diplôme universitaire, type licence ou master, en philosophie, éthique, histoire, théologie ou en soins palliatifs et se prévaloir d'une expérience pédagogique dans l'enseignement secondaire, secondaire technique ou dans la formation des adultes.

¹⁰ formateurs répondant aux critères de qualification de Omega 90, ayant une expertise dans un domaine spécifique des soins palliatifs